

Première lettre à AFRICOM

Sécurité environnementale et coopération en Afrique

LT COL ROBERT B. MUNSON, PHD, USAFR*

Les relations entre les États-Unis et l'Afrique arrivèrent à un moment déterminant avec l'activation du Commandement Afrique. La question, qui éveille l'émotion, est de savoir si les relations représentées par ce commandement seront focalisées sur les priorités américaines en matière de sécurité ou, plutôt, sur un éventail plus large de problèmes de sécurité aussi importants pour les États-Unis que pour les pays africains. Pour résoudre les problèmes affectant ces derniers, le nouveau commandement doit mettre l'accent sur quelque chose qui est crucial pour les Africains, à savoir l'environnement. Afin d'aider le Commandement Afrique – AFRICOM, la présente lettre et les trois qui la suivent expliquent clairement une variété de points en termes de politiques et d'environnement et offrent des recommandations qui permettront au commandement de poursuivre ses objectifs.

En octobre 2008, AFRICOM devint officiellement un commandement combattant distinct au sein du département de la Défense des États-Unis. Même avant l'activation officielle, nombreux furent les responsables africains et autres commentateurs qui accueillirent cette nouvelle organisation en posant des questions et exprimant des inquiétudes quant à ce qu'ils percevaient comme la militarisation des rela-

tions américano-africaines.¹ La formation de ce commandement suivit l'invasion de l'Irak en 2003 par une coalition sous direction américaine et l'extension au continent africain de la guerre planétaire contre le terrorisme menée sous la direction des États-Unis. En même temps, elle réveilla de nouveau la mémoire historique du rôle des forces armées en Afrique pendant l'ère coloniale ainsi que sous les régimes militaires de l'époque post-coloniale. La création d'un nouveau commandement, par conséquent, était sûr de soulever des inquiétudes, même si elle ne représentait qu'une réorganisation bureaucratique au sein de la structure américaine.

Dans la mesure où la majorité des états africains atteignirent leur indépendance dans les années 1960, l'intervention américaine sur le continent est allée du soutien des pays alliés dans la guerre froide à une variété toujours croissante d'interventions dans l'après-guerre froide. Dans les années 1990, les forces armées américaines intervinrent en Somalie, assistèrent les réfugiés rwandais dans les mois qui suivirent le génocide, menèrent à bien l'évacuation des ambassades américaines en temps de crise et exécutèrent des opérations humanitaires telles que celles menées au Mozambique et en Tanzanie ravagés par les inondations. Ces activités de l'après-guerre froide

*Robert Munson est lieutenant colonel de réserve dans l'armée de l'Air des États-Unis actuellement en poste d'active de professeur adjoint d'études militaires comparées à l'Air Command and Staff College, Maxwell Air Force Base, Alabama. Il a accompli de multiples périodes de service en Europe et en Afrique. Il est titulaire d'un doctorat en histoire africaine de Boston University et d'une maîtrise en études africaines et science politique de Universität Leipzig, en Allemagne. Sa thèse analysait les changements de paysage ayant affecté les monts Meru et Kilimanjaro dans le nord de la Tanzanie, pendant la période d'occupation allemande et incluait les résultats de recherches prolongées sur le terrain menées sur ces deux montagnes. Il a publié des articles sur l'histoire des environnements africains et tanzaniens, et termine actuellement un ouvrage consacré aux changements sociaux affectant le nord de la Tanzanie.

tendaient à être planifiées réactivement, sans signe d'une politique américaine cohérente et bien conçue en Afrique. Les seuls aspects constants semblaient être des programmes minimaux d'assistance à la sécurité, des deployments d'entraînement sporadiques et des missions limitées d'assistance médicale, dentale ou vétérinaire.

L'AFRICOM est désormais une organisation indépendante cherchant à définir une mission cohérente à long terme. À cet égard, faire de la sécurité environnementale sa mission rendrait le succès plus probable par ce que cela serait avantageux pour les États-Unis comme pour les pays africains. La définition même de la mission de l'AFRICOM appelle clairement à une intervention dans le domaine :

Le Commandement Afrique des États-Unis, de concert avec d'autres organes du gouvernement américain et ses partenaires internationaux, mène les opérations soutenues de sécurité dont il a été chargé via des programmes de coopération militaire, des activités parrainées par les forces armées et d'autres opérations militaires visant à promouvoir un environnement africain stable et sécurisant soutenant la politique étrangère des États-Unis.²

Cette mission appelle à un engagement « soutenu » dont l'objectif est de créer un environnement africain « stable et sécurisant ». Bien que cet usage de l'*environnement* n'ait pas de rapport direct avec l'univers naturel, on doit prendre en considération le fait que, pour que la situation en matière de sécurité soit stable, les forces armées américaines et leurs partenaires africains doivent tenir compte de l'univers naturel et de son importance pour les partenaires africains. Une focalisation sur l'environnement aiderait les deux camps à atteindre leurs objectifs en terme de politique et à développer des rapports croissants. L'AFRICOM doit, à un niveau, se concentrer sur les aspects généraux des relations croissantes entre les États-Unis et l'Afrique. L'Afrique ne peut généralement pas être traitée comme une même entité. Parce qu'elle est un continent de 53 pays, chacun d'eux doit être considéré indépendamment. Toutefois, les positions générales que partagent la plupart des pays africains sont importantes

parce qu'elles constituent la base de justifications claires et compréhensibles pour le grand public sans s'enliser dans les problèmes propres à chaque pays.

Sécurité environnementale

L'AFRICOM peut utiliser l'idée de la sécurité environnementale autour de laquelle organiser ses rapports avec le continent africain. Ce concept continu à évoluer quant à sa signification et son application pratique mais, en général, il aborde les rapport entre l'environnement, la sécurité nationale et les conflits. Les problèmes liés à la sécurité environnementale qui permettraient à l'AFRICOM de progresser vont de la prise en considération des conflits causés par une réalité portant sur des ressources naturelles rares à la question planétaire des changements climatiques et de leur impact sur la stabilité et la sécurité nationale. Les débats sur la sécurité environnementale ne concernent pas toujours un échec et le conflit qui s'ensuit. Nombreux sont en fait ceux qui voient une corrélation positive entre la coopération en matière d'environnement, une confiance bilatérale accrue et un potentiel croissant de paix, c.-à-d., un maintien de la paix environnementale.³ Ce qui symbolise peut-être le mieux cette attention accrue portée sur les liens entre l'environnement et la paix est le prix Nobel de la paix décerné en 2004 à Wangari Maathai et au *Green Belt Movement* (Mouvement ceinture verte) au Kenya. L'attribution de ce prix mit l'accent sur la contribution d'un mouvement à l'établissement des conditions de la démocratie et à l'atténuation des conflits grâce au reboisement. Le mouvement reconnaît que la « [p]aix sur terre dépend de notre capacité de sécuriser l'environnement dans lequel nous vivons. »⁴

Le potentiel de la sécurité environnementale est très important pour les relations entre l'AFRICOM et l'Afrique. L'AFRICOM peut, en adoptant ceci comme guide de coopération avec les pays africains, susciter une confluence d'intérêts et de positions aux États-Unis et en Afrique. La sécurité environ-

nementale crée un vortex pour la coopération à cause de l'importance cruciale de l'environnement pour les états africains, où la majorité de la population dépend directement de l'environnement pour les produits de première nécessité telles que les denrées alimentaires, les combustibles et l'eau potable. Par exemple, plus de 57 pourcent des Africains sont encore employés dans le secteur agricole, ce pourcentage variant largement d'un pays à un autre et allant de 90 pourcent au Rwanda à environ 9 pourcent seulement en Afrique du Sud.⁵ Ce n'est qu'en reconnaissant cette importance cruciale et en l'intégrant aux éléments de la politique étrangère américaine que l'AFRICOM peut remplir son mandat et aider véritablement les Africains à trouver des solutions à leurs problèmes.

Justification américaine d'une focalisation sur la sécurité environnementale

En se focalisant sur la politique de l'environnement, l'AFRICOM serait dans la ligne de la politique américaine naissante de sécurité, telles que l'illustrent certain nombre de déclarations politiques du président et de ses subordonnés. Dans la mesure où la sécurité environnementale est un concept relativement nouveau qui continue d'évoluer et n'intéresserait pas automatiquement une large fraction de l'opinion publique américaine, il est important pour l'AFRICOM d'adapter les éléments de la sécurité environnementale et leurs applications aux relations avec l'Afrique dans la limite de la compréhension générale par l'opinion publique américaine du dilemme changeant de sécurité internationale.

Depuis la fin de la guerre froide, la focalisation du gouvernement américain principalement sur une agression armée majeure a lentement évoluée et s'est élargie pour prendre en considération la défense du territoire et les menaces naissantes telles que le terrorisme et une cyberattaque.⁶ Les documents politiques américains se mettent lentement à jour vis-à-vis de cette compréhension changeante et la sécurité environnementale figure

désormais dans le lexique politique et considérée comme importante parmi les considérations politiques. Ces idées continuent toutefois à apparaître et il n'existe aucune compréhension commune de leur signification et de leur application au sein du gouvernement américain. L'AFRICOM a donc une chance unique de contribuer à définir une poitique dans ce domaine.

La plus récente stratégie de sécurité nationale, rendue publique en mars 2006, examine plusieurs domaines étroitement liés à la sécurité environnementale. Par exemple, la stratégie décrit les conditions en Afrique dans la perspective suivante :

Surmonter les défis auxquels l'Afrique est confrontée exige un partenariat, pas le paternalisme. Notre stratégie consiste à encourager le développement économique et celui d'une gouvernance démocratique efficace de façon à permettre aux états africains de prendre l'initiative lorsqu'il s'agit de relever les défis auxquels ils sont confrontés... Nous nous engageons à collaborer avec les pays africains pour renforcer leurs moyens intérieurs...⁷

Plus loin, le document met l'accent sur deux défis environnementaux pertinents qui découlent de la globalisation :

- Les défis en termes de santé publique tels que les pandémies, qui ne connaissent pas de frontières.
- La destruction de l'environnement, qu'elle soit causé par le comportement des hommes ou par des mégacatastrophes cataclysmiques...⁸

La première citation met l'accent sur l'objectif américain de partenariat avec les pays africains afin d'encourager le développement économique et relever les défis auxquels sont confrontés les Africains. Les deux défis suivants découlant de la globalisation sont liés très étroitement à l'environnement. La santé publique et la propagation d'une maladie sont symptomatiques des conditions environnementales et causent des inquiétudes particulières dans les zones urbaines en croissance rapide de l'Afrique. Les forces armées américaines, sous la forme de secours en cas de

catastrophe, ont souvent rencontré le problème de la destruction de l'environnement dans le passé. L'un des défis auxquels est confronté l'AFRICOM dans ce domaine est de faire passer sa focalisation de pompier à établir les partenariats à long terme qui s'occupent des causes des incendies.

Même si cette *stratégie de sécurité nationale* provient du gouvernement précédent, elle reste la stratégie officielle jusqu'à ce qu'une nouvelle soit révélée en 2010. Toutefois, lorsque le gouvernement Obama rend publique une nouvelle stratégie, elle contiendra assurément des déclarations comparables, sinon plus vigoureuses, concernant les relations entre les États-Unis et l'Afrique, ainsi que l'environnement. Les thèmes politiques actuellement en vigueur sont plutôt généraux et ne font que préparer le terrain pour le reste du gouvernement. S'il est motivé et sait où il va, l'AFRICOM peut utilement combler le fossé entre la politique générale définie en 2006 et celles d'un nouveau gouvernement en matière de sécurité environnementale.

En dessous de la stratégie de la Maison Blanche figure la tentative du département de la Défense de traduire la *stratégie de sécurité nationale* en une stratégie à l'usage des forces armées. La *stratégie de défense nationale* du secrétaire à la Défense Robert Gates, rendue publique en juin 2008, mit l'accent sur des aspects comparables à ceux dont traite la *stratégie de sécurité nationale* mais dans un contexte plus proche des forces armées :

Au cours des vingt prochaines années, des *pressions physiques* – population, ressources, énergie, climat et environnement – pourraient se combiner à un changement social, culturel, technologique et géopolitique rapide pour créer une plus grande incertitude.

Dans la mesure du possible, le département se mettra dans une position lui permettant à la fois de répondre à et de *réduire l'incertitude*. Cela signifie que nous devons continuer à améliorer notre compréhension des tendances, et de leur interaction et de l'éventail de risques que le département pourrait avoir pour mission de réagir ou de gérer. Nous devons agir pour limiter les risques en *influençant le développement des tendances* à l'aide des décisions que nous prenons

concernant le matériel et les moyens que nous développons et de la coopération en matière de sécurité, des garanties, de la dissuasion et des activités opérationnelles que nous menons [les italiques sont de moi].⁹

Dans ce document, Gates note les pressions étroitement liées à l'environnement et à l'exploitation durable de ses ressources. Il aimerait mettre le département de la Défense dans une position proactive lui permettant d'influencer les tendances afin d'éviter la méthode plus risquée, potentiellement plus coûteuse et moins efficace qui consiste à réagir à ces tendances. Le secrétaire n'y fait pas spécifiquement référence à l'Afrique mais laisse à l'AFRICOM la possibilité d'axer la mission autour des préoccupations de Gates.

On peut noter un affinement de la position du secrétaire Gates dans la directive 3000.5 du département de la Défense qui examine les opérations de stabilisation. Cette directive place ces opérations sur un pied d'égalité avec celles de combat comme élément essentiel de la mission des forces armées américaines dont l'objet est de faire régner un ordre, souvent avec la collaboration des forces locales, faisant progresser les intérêts et les valeurs des États-Unis. Ces opérations auront des objectifs à court terme mais l'« objectif à long terme est d'aider à développer la capacité locale de garantir les services essentiels, une économie de marché viable, la règle de droit, des institutions démocratiques et une robuste société civile. »¹⁰ Cette directive contribue à faire descendre le débat sur la stratégie au niveau opérationnel et encourage les membres des forces armées à réorienter leur réflexion d'une focalisation sur les opérations de combat purement traditionnelles vers une plus grande variété des tâches afin d'empêcher proactivement les conflits armés. L'importance de cette directive pour l'AFRICOM est que les opérations de stabilisation, qui pourraient inclure la sécurité environnementale, constituent un type d'opérations militaires à part entière que le nouveau commandement pourrait considérer comme sa focalisation principale.

Ces trois importants documents demandent une coopération soutenue avec les pays

africains mettant l'accent sur les problèmes d'environnement et peuvent contribuer à guider le développement des relations entre les États-Unis et l'Afrique par l'intermédiaire de l'AFRICOM. Même s'il se peut que cette insistance change maintenant que le gouvernement du président Obama est au pouvoir, toutes les indications laissent à penser que son intérêt pour les options multilatérales et la coopération avec les autres pays tendront à rendre tout document à venir encore plus catégoriquement pro-sécurité environnementale. Toutefois, la focalisation américaine sur la sécurité environnementale ne représente qu'une des parties de l'équation ; l'autre partie représente les opinions des partenaires africains potentiels.

Expression d'un intérêt dans une perspective africaine

Dans le cadre de la mission changeante de l'AFRICOM, il est essentiel de pouvoir justifier les politiques américaines en les considérant dans une autre perspective, celle des partenaires africains potentiels. Comme indiqué plus haut, même si les éléments spécifiques des relations bilatérales et régionales sont importants, il est tout aussi crucial de comprendre certaines des opinions générales exprimées clairement sur le continent. Ces opinions appuient une stratégie américaine de sécurité environnementale en faisant apparaître la confluence des intérêts et des positions dont peuvent profiter tous les partenaires, américains et africains. Dans le paysage changeant de sécurité de l'après-guerre froide, les pays africains eux-mêmes mettent souvent l'accent sur l'importance de l'environnement dans un grand nombre de programmes des organisations internationales. Des exemples choisis parmi les programmes des Nations Unies et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) sont donnés ci-après. Des thèmes comparables apparaissent dans les objectifs d'autres organisations du continent ou groupements régionaux tels que la Communauté économiques des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou la Commu-

nauté de développement de l'Afrique australe (SADC).¹¹

Au niveau planétaire, sous l'égide des Nations Unies, tous les pays du monde ont formulé et approuvé les huit objectifs de développement des Nations Unies pour le millénaire, que l'ONU annonce comme étant un plan d'action à mener à bien d'ici à 2015. Ce qu'il est important de noter ici est que les pays africains se sont engagés à coopérer avec d'autres afin de, entre autres,

- Éliminer les formes extrêmes de pauvreté et de malnutrition
- Réduire la mortalité infantile
- Combattre le VIH/Sida, le paludisme et les autres maladies
- Garantir la durabilité de l'environnement¹²

Ces objectifs ont tous des rapports évidents avec l'environnement et des implications en Afrique. Dans les zones rurales, la pauvreté et la faim sont généralement liées étroitement aux méthodes de culture et à l'usage qui est fait de la terre, alors que dans les zones urbaines, la pauvreté et la faim sont généralement concentrés dans les bidonvilles de plus en plus peuplés, largement dépourvus d'infrastructures et n'offrent que peu de services. La pauvreté et la malnutrition urbaines s'étendent toutefois aux zones rurales environnantes par suite de l'utilisation urbaine de ressources rurales telles que le bois de chauffage et des visites fréquentes rendues aux familles vivant en dehors des villes. Les dangers environnementaux tels que des conditions de vie malsaines, la malnutrition et les conditions climatiques contribuent au niveau élevé de mortalité infantile alors que les maladies telles que le paludisme et, dans une moindre mesure, le Sida tendent à être associées aux conditions environnementales.

Les Nations Unies ont définie de façon plus précise que le quatrième objectif pour le millénaire (obtenir la durabilité de l'environnement) en énumérant quatre résultats devant permettre de mesurer les progrès réalisés :

Résultat 1 : Intégrer les principes du développement durable aux politiques et programmes des différents pays, ainsi que renverser la perte de ressources environnementale ;

Résultat 2 : Réduire la perte de biodiversité, en réalisant d'ici 2010, une réduction significative du taux de perte ;

Résultat 3 : Réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de la population sans accès durable à l'eau potable et à un système sanitaire de base ;

Résultat 4 : Avoir réalisé d'ici 2020 une amélioration significative des conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.¹³

Même si le premier résultat tendra à relever des prérogatives des gouvernements nationaux, l'AFRICOM pourrait aisément apporter une contribution aux efforts de la part des états africains d'atteindre les trois autres résultats. La clé dans ce domaine est que le personnel de l'AFRICOM doit être prêt à prendre en considération les objectifs de ses partenaires africains lorsqu'il établit des programmes et à se montrer fidèle à long terme à ces programmes.

Lorsqu'on passe du niveau de la planète à celui du continent, on peut voir une perspective africaine supplémentaire en examinant le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui est une initiative africaine. Ce partenariat a pour objectif général une réduction de la pauvreté et du sous-développement sur le continent et déclare les quatre principaux résultats qu'il se propose d'atteindre comme étant :

- Éliminer la pauvreté ;
- Placer les pays africains, individuellement et collectivement, sur la voie d'une croissance et d'un développement durables ;
- Stopper la marginalisation de l'Afrique dans le processus de globalisation, ainsi qu'améliorer son intégration complète et bénéfique à l'économie internationale ;
- Accélérer la responsabilisation des femmes.¹⁴

Les deux premiers, c'est-à-dire l'élimination de la pauvreté (comme le programme de l'ONU cite plus haut) et l'encouragement à une croissance durable, demande que soient abordés les problèmes d'environnement, compte tenu en particulier de la forte proportion d'Africains qui dépendent de celui-ci. Les pays africains ont été historiquement producteurs de matières premières plutôt que de produits manufacturés. La globalisation a renforcé cette tendance, exerçant une forte pression sur l'environnement, que ce soit via la monoculture, la production minière non réglementée ou l'exploitation non viable des ressources naturelles telles que les zones de pêche et les forêts. Enfin, la responsabilisation des femmes et l'environnement sont également inextricablement liés dans la mesure où les femmes tendent à être des agricultrices ou des soutiens de famille et à être ainsi à la merci de la production agricole. L'attribution en 2004 du prix Nobel de la paix à Wangari Maathai est significative à cet égard car elle lie la responsabilisation, l'environnement et la position de soutien de famille des femmes.

Ces deux premiers exemples (objectifs de développement pour le millénaire et NEPAD) illustrent les positions des gouvernements africains. Ces gouvernements couvrent tout l'éventail politique allant des démocraties multipartites actives aux états totalitaires. Même si, pour des raisons idéologiques, les États-Unis préfèrent coopérer avec des démocraties, les forces armées américaines collaborent souvent avec des pays qui couvrent tout l'éventail. À ce titre, il est important pour les États-Unis de tenir compte des opinions des Africains eux-mêmes. La coopération américaine avec des pays dont la population n'est pas complètement libre peut malgré tout porter des fruits pour les politiques américaines concernées lorsque les États-Unis poursuivent des objectifs non seulement qui ont le soutien du gouvernement local mais également qui suscitent l'admiration du peuple.

Il y a de nombreuses façons possible d'identifier les opinions des populations africaines telles que la lecture de la presse, des déclarations des organisations non gouvernementales (ONG) africaines ou des positions des

groupes religieux. Toutefois, pour avoir une idée des problèmes que les opinions publiques africaines tendent à considérer comme importants, il peut être utile de consulter l'Afrobrometer. Celui-ci consiste en une série de sondages d'opinion réalisés dans un certain nombre de pays africains depuis l'an 2000. Ces enquêtes indiquent que l'environnement est important pour l'opinion publique, pas seulement pour les gouvernements africains lors des conférences internationales. La majorité des Africains qui participe à ces sondages considère le chômage comme le problème le plus grave en Afrique. La santé vient ensuite dans l'ordre de priorité, suivie du problème de la pauvreté et de la faim qui s'aggravent rapidement parallèlement à celui de la sécurité alimentaire.¹⁵ Dans les zones rurales évoquées plus haut, le chômage tout comme la pauvreté, la faim et la sécurité alimentaire sont tous intimement liés à la santé et à la durabilité de l'environnement dans la mesure où la majorité des résidents de ces zones pratiquent l'agriculture de subsistance. Le chômage rural veut souvent dire que l'agriculture de subsistance doit s'accompagner de la nécessité pour les membres des familles d'avoir un emploi leur permettant de gagner de l'argent – ce qui lie souvent les zones rurales et urbaines.

Intersection de la justification américaine et de la perspective africaine

L'AFRICOM peut exploiter la connaissance des priorités des dirigeants et des peuples africains pour aider à ajuster ses programmes de coopération. Au fur et à mesure que le commandement évolue, il peut maximiser le rendement de ses fonds de coopération en investissant judicieusement non seulement pour résoudre les problèmes africains qui sont importants pour les populations locales mais également pour servir les intérêts démocratiques américains sur le continent. La question est alors de savoir comment l'AFRICOM peut combiner efficacement l'importance de la sécurité environnementale telle qu'elle est présentée dans les documents sur la stratégie

américaine à la perspective africaine à propos des problèmes de la région. La réponse réside dans deux domaines importants – des opérations vraiment interinstitutions et l'attachement à un effort de diplomatie publique. D'une part, l'AFRICOM doit disposer de l'éventail correct de spécialistes américains capables de bien comprendre leur partenaires africains et les problèmes que rencontrent ceux-ci. Il est crucial de montrer que ces rapports ne sont pas purement de nature militaire. D'autre part, le commandement doit travailler sur un processus de communication bilatéral avec ses partenaires africains afin de comprendre vraiment la façon dont les gouvernements africains et les peuples du continent perçoivent les actions de l'AFRICOM. Il doit alors être désireux et capable d'ajuster ses programmes en fonction de ces réactions.

Depuis les propositions initiales d'établissement d'un Commandement Afrique, le département de la Défense a étudié une structure « commandement et plus » incorporant un large choix d'acteurs interinstitutions à côté du personnel militaire. L'AFRICOM n'a connu dans ce domaine qu'un succès relatif – par suite en partie de problèmes budgétaires et en partie des réactions des partenaires interinstitutions potentiels.¹⁶ L'AFRICOM a toutefois besoin de penser au-delà des partenaires interinstitutions habituels – le département d'État, l'*Agency for International Development*, le département du Trésor, etc. – à ceux qui apporterait une synergie supplémentaire à une focalisation sur la sécurité environnementale. L'AFRICOM devrait penser au département de l'Agriculture, au service des Forêts, à l'*Environmental Protection Agency* et à d'autres organismes directement concernés par les problèmes d'environnement. Une telle formule non seulement attirerait un plus large éventail de hauts fonctionnaires dont les spécialités sont de différents types mais également présenterait un visage plus uniforme aux partenaires africains pour lier la sécurité aux problèmes d'environnement. L'AFRICOM doit voir la sécurité comme la voit aujourd'hui le gouvernement américain, c'est-à-dire comme une large gamme de questions, avec l'objectif principal d'*éviter* les problèmes au lieu de *réagir* à ceux-ci.

La diplomatie publique présente la deuxième façon d'intégrer les politiques américaines aux perspectives africaines.¹⁷ La diplomatie publique met l'accent sur la communication non seulement avec les gouvernements africains mais également avec les diverses opinions publiques de façon à leur permettre de comprendre les objectifs américains et, potentiellement, de soutenir les actions américaines. Il ne s'agit pas d'une voie à sens unique mais demande au contraire le développement de relations de longue durée avec des personnalités, groupes et organisations clés. Ce développement consciencieux des dirigeants de l'AFRICOM fourni un retour d'expérience à long terme. Cela aidera l'AFRICOM à ajuster ses activités au fil des ans pour satisfaire vraiment les besoins des Africains. En outre, cet ajustement aidera les politiques à survivre à long terme, faisant apparaître l'engagement des États-Unis vis-à-vis de leurs partenaires africains, tout en prouvant à l'opinion publique américaine que l'argent investi est dépensé à bon escient.¹⁸ Pour atteindre effectivement ses objectifs de soutien d'une politique de sécurité environnementale, l'AFRICOM doit informer ouvertement ses homologues africains ainsi que coopérer avec eux, recherchant leurs réactions et une véritable collaboration.

Conclusion

Les déclarations de politique générale et les opinions américaines et africaines soutien-

nent toutes deux la coopération de l'AFRICOM avec les pays africains pour aider à renforcer la sécurité environnementale sur le continent. Avec cette toile de fond, les trois autres lettres examinent trois domaines potentiels de coopération. Dans la lettre qui suit, John Ackerman se penche sur les diverses dimensions de la dégradation de l'environnement en Afrique, qui peut conduire à des conflits. Il présente deux courtes études de cas illustrant les deux extrémités de l'éventail. La première, le Soudan, montre comment la dégradation peut contribuer à provoquer un conflit alors que le Niger, à l'autre extrémité de l'éventail, illustre la façon dont les programmes qui préservent l'environnement ont réduit le potentiel de conflits. Dans la troisième lettre, Rob Sands analyse la sécurité environnementale en parlant d'une dimension supplémentaire, décrivant le rôle des zones de préservation comme un mécanisme de résolution et de prévention potentielle des conflits. Enfin, Linda Dennard et Eric Stilwell soutiennent dans la quatrième lettre que l'AFRICOM peut influencer la gestion des ressources naturelles en Afrique en utilisant le renforcement des capacités comme un élément central des relations nationales et internationales pacifiques et stables. Chaque auteur offre quelques recommandations pratiques sur la façon dont l'AFRICOM peut coopérer avec ses partenaires africains dans ces domaines de la sécurité environnementale. □

Notes

1. Government Accounting Office. "Actions Needed to Address Stakeholder Concerns, Improve Interagency Collaboration, and Determine Full Costs Associated with the U.S. Africa Command," (Actions nécessaires pour répondre aux inquiétudes des parties prenantes, améliorer la collaboration interinstitutions et déterminer les coûts totaux associés au Commandement Afrique des États-Unis) GAO Report GAO-09-181, (Février 2009), 16ff <http://www.gao.gov/products/GAO-09-181> (consulté le 9 juillet, 2009).

2. "United States Africa Command Mission Statement," <http://www.africom.mil/AboutAFRICOM.asp> (consulté le 12 juin 2009).

3. Voir la troisième lettre de Robert Sands dans cette publication. Deux recueils d'essais examinent ce sujet de façon plus approfondie. Ken Conca et Geoffrey D. Dabelko eds., *Environmental Peacekeeping* (Washington DC: Woodrow Wilson Center, 2002) et Saleem H. Ali, ed., *Peace Parks: Conservation and Conflict Resolution* (Cambridge MA: MIT Press, 2007).

4. "The Noble Peace Prize 2004," press release, disponible à : http://nobelprize.org/nobel_prizes/peace/laureates/2004/press.html (consulté le 9 juillet 2009).

5. UNEP. *Africa: Atlas of Our Changing Environment*, x; CIA, *The World Factbook*, 2009, disponible à : <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/index.html> (consulté le 27 juillet 2009).

6. Voir, par exemple, Donald Rumsfeld, *2006 Quadrennial Defense Review* (Washington DC: Government Printing Office, 2006).

7. George Bush, *National Security Strategy* (Washington DC: Government Printing Office, 2006), 35-38.

8. Bush, *National Security Strategy*, 47.

9. Robert Gates, *National Defense Strategy* (Washington DC: Government Printing Office, 2008), 4-5.

10. DoD Directive 3000.05, "Military Support for Stability, Security, Transition, and Reconstruction (SSTR) Operations," (Novembre 28, 2005), 2, disponible à : <http://www.dtic.mil/whs/directives/corres/html/300005.htm> (consulté le 7 juillet 2009). Remarque : Cette directive fut en réalité rendue publique en 2005, avant la *National Defense Strategy*, mais elle illustre certainement la façon dont la réflexion évolue au sein du département de la Défense.

11. P. ex., l'objectif de la CEDEAO est d'« encourager la coopération et l'intégration en vue d'établir une union économique et monétaire comme moyen de stimuler la croissance économique et le développement en Afrique de l'ouest. » La CEDEAO a obtenu un certain nombre de succès dans les domaines de l'« agriculture » et de la « protection de l'environnement ». Cf. "Discover ECOWAS", disponible à : http://www.comm.ecowas.int/sec/index.php?id=about_b&lang=en (consulté le 9 juillet 2009). Par comparaison, la « vision de la SADC est celle d'un avenir commun au sein d'une communauté régionale, qui garantira le bien-être économique, une amélioration des niveaux et de la qualité de vie, la lib-

erté et la justice sociale ; la paix et la sécurité aux peuples de l'Afrique austral... » « Profile de la SADC », disponible à : <http://www.sadc.int/index/browse/page/52> (consulté le 9 juillet 2009).

12. Nations Unies, *Millennium Development Goals*, disponible à : <http://www.un.org/millenniumgoals/> (consulté le 31 juillet 2009).

13. Nations Unies, Goal 7, disponible à : <http://www.un.org/millenniumgoals/enviro.html> (consulté le 2 juin 2009).

14. "New Partnership for African Development," disponible à : http://www.nepad.org/AboutNepad/lang/en/sector_id/7 (consulté le 31 juillet 2009).

15. Michael Bratton et Wonbin Cho, comps, *Where is Africa Going? Views From Below: A Compendium of Trends in Public Opinion in 12 African Countries*, Afrobarometer Working Paper No. 60, disponible à : <http://www.afrobarometer.org/abbreviating.html> (consulté le 12 juin 2009).

16. Government Accounting Office. "Actions Needed to Address Stakeholder Concerns," 16ff, disponible à : <http://www.gao.gov/products/GAO-09-181> (consulté le 9 juillet 2009).

17. Les forces armées américaines se réfèrent souvent à la diplomatie publique comme communication stratégique. Cette dernière prend souvent la signification de relations publiques élargies, c.-à-d. une approche plus nuancée de l'information des autres quant à ce que les États-Unis s'efforcent d'accomplir. Cf. James G. Stavridis, "Strategic Communication and National Security," *Joint Force Quarterly*, No. 46, 3e trimestre (2007): 4-7, disponible à : http://www.ndu.edu/inss/Press/jfq_pages/i46.htm (consulté le 9 juillet 2009).

18. Joseph S. Nye, "Public Diplomacy and Soft Power," *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 616, no. 1 (Mars 2008): 94-109, disponible à : <http://ann.sagepub.com/cgi/reprint/616/1/94> (consulté le 9 juillet 2009).

Visitez notre site web

http://www.au.af.mil/au/afri/aspj/apjinternational/aspj_f/Index_F.asp